

Synode de la Famille 2015 : un chemin ensemble s'ouvre devant nous !

Nathalie et Christian Mignonat auditeurs

L'appel

Nous avons reçu fin août un courrier de la nonciature apostolique contenant une invitation personnelle du pape François, une pour chacun, qui nous invitait au synode pour la famille au titre de : accompagnateur des Equipes Reliance et fondateurs de l'association privée de fidèles SEDIRE-Lyon pour l'accompagnement des personnes désirant faire un temps de prière à l'occasion de leur nouvelle union. Nous étions donc porteurs de la parole des personnes que nous accompagnons et cette parole nous dépassait.

Notre participation

Nous ne savions pas très bien ce qu'on attendait de nous, quelle serait notre possibilité de parler de notre expérience. Nous constatons que nous avons eu autant de liberté pour nous exprimer que les autres participants au synode : l'allocution en grande assemblée de 3 minutes, la prise de parole dans le « circulus gallicus C » en demandant la parole au modérateur qui nous la donnait autant qu'aux autres et bien entendu toutes les rencontres fortuites ou recherchées pendant les pauses autour d'un café ou d'un verre de jus de fruit. Nous avons vraiment le sentiment de nous être exprimés autant que nous le souhaitions et nous avons même distribué des informations sous forme de documents, comme les contributions inter-synodales de nos groupes.

Nous avons ainsi eu l'occasion de travailler de très près avec les 17 membres de notre « circulus » et dans les pauses nous avons rencontré un certain nombre d'évêques dont nous avons déjà lu des travaux ou des prises de positions, Mgr Kasper, Mgr Schönborn, Mgr Bonny, et évidemment Mgr Vesco et nos évêques français Mgr Ponthier, Mgr Brunin, Mgr James, Mgr Ulrich et Mgr Vingt-Trois...mais aussi un évêque de Mexico qui a des groupes de personnes divorcées-remariées et d'autres rencontres encore.

Eglise universelle et différences culturelles

Nous avons mieux compris les différences culturelles déjà été soulignées l'an passé. Par exemple en Afrique l'importance encore actuelle de la famille élargie en clan, reste un cadre social important. Les jeunes sont pris en charge par les familles à toutes les étapes de leur vie. L'importance de la hiérarchie se ressent au niveau des décisions et des votes lorsque dans un groupe il y a de « simples évêques » et des cardinaux. L'importance pour certains pays de la présence musulmane ou de communautés évangéliques qui sont en « concurrence ». Ceci explique sans doute le désir d'une affirmation claire et simplifiée de la doctrine comme cadre de la religion chrétienne face aux autres religions, en particulier dans sa déclinaison de principes moraux et de manière de vivre. L'exigence de la monogamie chez les catholiques s'oppose à la polygamie permise chez les musulmans, et vient se heurter aux propositions pastorales européennes en direction des couples vivant une nouvelle union.

Autre découverte : parlant avec des personnes des pays de l'Est qui ont connu le communisme, nous nous sommes rendus compte combien le vécu de leur parents marquait encore les générations adultes actuelles. La religion catholique a donné aux personnes la force de s'opposer au régime, et elle était synonyme de liberté. Maintenant pour conserver la vraie doctrine, il faut construire un ennemi qui sert d'épouvantail : c'est le libéralisme, l'individualisme, l'hédonisme, le consumérisme, la moralité dépravée, la mentalité abortive, l'homosexualité, le « gender ». D'où la demande faite au synode que l'Eglise redise clairement une doctrine de la famille assimilée à une loi morale ne donnant pas dans le « relativisme », un laxisme consistant à se laisser interroger par des questions d'ordre pastoral.

Le « synode » des couples et des laïcs

Comme nous avons la chance d'être logés avec les autres couples (un endroit proche du Vatican, avec une vue dominant Saint Pierre absolument magnifique), nous avons beaucoup échangé. Responsables nationaux de pastorales familiales de leur pays, ou de grands mouvements internationaux, ils ne connaissaient pas vraiment la question des divorcés-remariés, tout en reconnaissant qu'il y avait de plus en

plus de divorces et que les jeunes se mariaient de moins en moins. La situation des personnes exclues des sacrements n'était pas leur problème ; c'était plutôt la défense de la famille attaquée par les idéologies destructrices déjà citées. Nous les avons surpris par notre engagement lorsqu'on parlait des couples de nos équipes, paroissiens comme les autres, mettant leurs enfants au caté ou aux scouts....Certains ont finalement appréhendé la situation de ces chrétiens de nos paroisses qui se sentent tout de même sur un strapontin et ils ont compris notre «abstinence de communion sacramentelle » pendant la durée du synode pour rester en communion avec ceux que nous représentions.

Divorcés remariés et sacrements

Lors des prises de parole dans l'Aula ou dans les discussions en « circulus », il est clair que la question de « donner la communion aux personnes divorcées-remariées » a été discutée et pour les opposants de manière très passionnée, en confondant doctrine et discipline. Ainsi selon eux, la discipline peut évoluer, mais pas la doctrine. Or donner la communion aux personnes « divorcée-remariées » nécessite selon eux de changer la doctrine de l'indissolubilité du mariage, ce dont il n'a jamais été question comme l'a rappelé le pape François. Cette confusion a conduit à des allocutions assurément peu charitables et non évangéliques (ce que le pape François n'a pas manqué de relever dans son discours de clôture).

Il est vrai que lorsqu'on se penche un peu sur cette question de l'accès aux sacrements, on se heurte à beaucoup de contradictions. Sont-elles disciplinaires, doctrinaires, liturgiques, canoniques ou théologiques ce n'est pas toujours clair, mais ce qui est certain c'est que ce sont des contradictions.

Certains ont essayé de circonscrire la question relative aux « divorcées-remariés » aux seuls pays occidentaux et plus précisément aux pays européens de l'ouest, comme si cette question ne commençait pas à être très présente ailleurs. Or des impasses pastorales où la situation matrimoniale non conforme ne permet pas à une personne croyante de recevoir un sacrement existent dans d'autres pays. En Afrique, par exemple, si une femme musulmane, mariée à un polygame, souhaite se convertir, elle ne peut pas être baptisée (tout comme une personne vivant avec une personne divorcée, en France). Deux jeunes africains qui sont engagés (souvent par leur famille) dans un mariage par étapes qui se termine après plusieurs années par le sacrement de mariage, sont-ils assimilables à des concubins qui ne peuvent pas communier ? Dans un autre ordre d'idée, que proposer à un couple dont l'un est atteint du sida et qui ne souhaite pas passer toute sa vie dans la continence ?

La « Relatio finale »

Dans la « Relatio finale », pour les paragraphes qui ont fait la quasi unanimité comme par exemple la préparation au mariage, on n'est pas entré dans le détail (quand, combien de temps, comment, par qui etc...), on s'est seulement dit qu'il fallait l'améliorer et donc personne ne pouvait dire le contraire... C'est un peu le cas pour tous les articles ...On ne pouvait pas être contre : mieux s'occuper des personnes seules, des personnes âgées, des familles en précarité financière, des familles de réfugiés ou des familles de migrants, des jeunes ados dans leur relation affective, des jeunes couples après le mariage...

Les articles disputés n° 84, 85 et 86 sur les « divorcés remariés » : quelle ouverture ?

Ces articles sont à la fois un appel à la conversion de nos communautés, à un accompagnement attentif de nos pasteurs pour un chemin de discernement des personnes concernées « sur ce qui fait obstacle à la possibilité d'une participation plus pleine à la vie de l'Église et sur les étapes qui peuvent la favoriser et la faire grandir ». Le Cardinal Vingt-Trois en a précisé le sens dans le Journal Paris Notre Dame du 29/10/2015 : « Une participation plus forte des personnes divorcées-remariées ne se décide pas par un décret général. Nous attendons ce que le pape conclura, mais [...] nous avons invité les personnes divorcées-remariées le souhaitant à entrer dans un cheminement d'examen de conscience et de conversion avec l'aide d'un accompagnement personnel dans la durée. L'accès aux sacrements et, notamment, à la confession et à la communion en relève ainsi que d'une décision mûrement éprouvée dans l'Esprit Saint... »

Le rôle du pape François - Le sens du synode.

Il a été présent à toutes les « congrégations générales », c'est-à-dire aux séances plénières, commençant le matin par un temps de prière et terminant par l'Angélus. Il a pris brièvement la parole le premier jour avant la lecture de « l'Instrumentum laboris » pour rappeler qu'il n'y avait pas à se focaliser sur la question de l'accès des divorcés-remariés à la communion, puis il s'est tenu jusqu'au discours de clôture après le vote de la « Relatio finale ». Il a écouté et beaucoup prié, et certainement pas mal souffert d'entendre certains de ses évêques être si peu pasteurs... Il a résumé sa pensée sur le déroulement du synode et sur la suite qu'il pensait lui donner dans son discours de clôture. Il a laissé pendant les deux premières semaines les cercles s'écouter et se parler en travaillant selon le principe du Voir, Juger (le troisième volet Agir concernait la troisième partie). Par son discours du 17 octobre pour le 50^{ème} anniversaire de la création du Synode des Evêques, il a expliqué qu'il voulait une « Eglise synodale », que la troisième semaine devait être un apprentissage de la synodalité, marcher ensemble dans les cercles linguistiques, marcher ensemble dans l'élaboration de la « relatio finale » pour que toute l'Eglise avance sans laisser quelques-uns de côté. En exerçant la collégialité, « cum Petro et sub Petro » et en l'exerçant à tous les niveaux de la hiérarchie l'Eglise doit répondre à sa mission d'annoncer l'Evangile, en osant les avancées pastorales qui permettent de demander à l'aveugle du chemin : « Que veux-tu que je fasse pour toi » et d'être prêt lorsqu'il va dire « Rabouni, que je vois ! ».

Nous ne savons pas ce que le pape François nous réserve, en particulier pendant l'année de La Miséricorde. Dans son discours du 17 octobre il a évoqué une nécessaire décentralisation (d'ailleurs demandée par plusieurs allocutions). Il appelle sans cesse à construire une Eglise synodale et rien ne vaut pour comprendre le sens du synode quelques extraits de son discours de clôture :

« Il ne signifie certainement pas avoir achevé tous les thèmes inhérents à la famille

Il ne signifie sûrement pas avoir trouvé des solutions exhaustives à toutes les difficultés

Il signifie avoir écouté et fait écouter les voix des familles

Il signifie avoir donné la preuve de la vivacité de l'Eglise catholique qui n'a pas peur de se salir les mains en discutant de la famille

Il signifie avoir témoigné de l'Evangile source vive d'éternelle nouveauté, contre qui veut « l'endoctriner » en pierres mortes à lancer contre les autres.

Il signifie avoir mis à nu les cœurs fermés qui se cachent jusque derrière les enseignements de l'Eglise pour s'asseoir sur la cathèdre de Moïse et juger avec supériorité et superficialité, les cas difficiles et les familles blessées.

Il signifie une recherche d'ouverture pour dépasser toute herméneutique de conspiration ou fermeture de perspective, pour défendre la liberté des enfants de Dieu, pour transmettre la beauté de la Nouveauté chrétienne, quelquefois recouverte par la rouille d'un langage archaïque ou simplement incompréhensible. »

Eglise synodale - Année de la Miséricorde

Ainsi donc c'est maintenant que tout commence dans ce « marcher ensemble » au cours de l'année de la Miséricorde qui commence bientôt. Certes nos évêques et nos pasteurs sont appelés à prendre leurs responsabilités dans un discernement plus profond et attentif des situations particulières, mais nous aussi, peuple de Dieu et Corps du Christ, nous sommes appelés à nous convertir, à changer notre regard et à poursuivre sur ce « chemin ensemble », comme nous l'avons déjà fait pendant l'année « inter-synodale » afin de construire avec le pape François l'Eglise synodale qu'il souhaite pour une nouvelle évangélisation.